

Les PME innovantes et engagées en développement durable

De plus en plus d'entreprises québécoises se positionnent en développement durable. Fait marquant, plusieurs de ces entreprises engagées dans une telle démarche ont tendance à se démarquer dans leur secteur d'activité. Par exemple, lors du dernier Gala des Grands Prix Agroalimentaires, 7 prix sur 8 ont été remportés par des entreprises engagées dans une démarche de développement durable. Cela semble démontrer qu'il existe un lien tangible entre la capacité d'innovation d'une entreprise et le fait qu'elle soit engagée en développement durable.



PROACTIVITÉ

Les PME engagées en développement durable sont plus sensibles aux signaux de leur environnement et s'y adaptent en changeant leurs façons de faire. En étant proactives, elles s'améliorent en minimisant leurs impacts négatifs et en maximisant les répercussions positives de leur activité sur les travailleurs et la collectivité et l'environnement. Elles se démarquent ainsi par leur performance et assurent leur pérennité. Les entreprises proactives en matière de développement durable font donc un choix rentable sur plusieurs fronts.



UNE QUESTION D'INNOVATION

L'amorce d'une démarche de développement durable représente une opportunité d'innover au sein de son entreprise. Pourquoi ? Parce que l'intégration du développement durable à la stratégie d'affaires de ces entreprises devient un levier et un catalyseur pour l'adoption de pratiques innovantes. Dans le cadre de leur démarche, elles sont amenées à poser un diagnostic, à identifier des enjeux et à les résoudre par la recherche de solutions novatrices. Les entreprises doivent donc faire preuve de créativité, d'audace et d'ouverture d'esprit afin de faire face aux défis et de s'améliorer continuellement. Ainsi, les entreprises qui innoveront sont avant-gardistes et se hissent au rang de leaders dans leur domaine, mais elles représentent aussi des entreprises qui sont en santé, hautement performantes et prospères.



UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

De plus, une démarche de développement durable amène aussi l'occasion de dynamiser l'apprentissage organisationnelle en impliquant les diverses parties prenantes dans les décisions d'affaires. Une entreprise qui consulte ses parties prenantes favorise la recherche d'expertises supplémentaires et d'idées nouvelles, le développement de nouveaux produits et l'adoption de nouvelles initiatives. Elle s'assure également de répondre aux attentes de ses parties prenantes renforçant ainsi leur rôle dans leur environnement social et économique.

Une démarche de développement durable est donc un vecteur d'innovation permettant de se démarquer de la concurrence. Vous êtes intéressés à prendre le virage du développement durable? Visitez [PME Durable 02](#).

Article publié le 5 mai 2017